

« Les défis de la future loi logement : propositions des acteurs franciliens »

Le jeudi 25 janvier 2018 de 09h30 à 12h30 à la Maison des associations de solidarité (Paris 13^{ème})

Alors que la conférence de consensus donne l'occasion d'ouvrir le débat sur le contenu de l'avant-projet de loi « Evolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique » (ELAN) et que des arbitrages sont en cours concernant l'évolution de l'organisation institutionnelle de la région Ile-de-France, le Réseau des partenaires propose de réunir les organismes Hlm, les collectivités et leurs partenaires pour poursuivre le dialogue sur les enjeux spécifiques de la région Ile-de-France et leur prise en compte par le législateur dans l'avant-projet de loi.

Organisée sous forme d'ateliers, la rencontre du Réseau des partenaires de l'habitat en Ile-de-France souhaite aborder les contenus de cette réforme à partir d'une approche très concrète et opérationnelle.

ATELIERS :

1) L'évolution du tissu des organismes Hlm : elle est directement interrogée par le projet de texte de réforme. Trop nombreux, les organismes Hlm perdraient en efficacité économique pour mener au quotidien leurs missions. Le tissu francilien est en effet particulièrement dense. Comment articuler les logiques macro-économiques et les logiques de proximité ? Il s'agit de cerner les attentes des territoires en matière de réorganisation du tissu Hlm et notamment l'articulation entre les différentes échelles.

2) L'efficacité de l'accès au logement : l'avant-projet de loi ELAN, envisage de réinterroger le processus d'attribution des logements sociaux en allant au-delà des objectifs récemment fixés par la loi Egalité et Citoyenneté. Par les attributions, les partenaires doivent permettre collectivement d'améliorer les équilibres sociaux et territoriaux, de fluidifier la mobilité résidentielle, et d'améliorer la transparence. Dans le contexte de tension du marché francilien, l'obtention de résultats est plus qu'ailleurs une nécessité. Comment articuler les échelles et quelle interpellation des prérogatives des différents acteurs pour atteindre ces résultats ?

3) Le financement du logement social : les impératifs en matière de mixité imposent de produire plus de logements à bas loyer alors que les aides publiques sont remises en cause et que les collectivités s'interrogent de plus en plus concernant les garanties d'emprunt qu'elles accordent. Une meilleure mobilisation du foncier et des règlements locaux d'urbanisme apparaît comme une opportunité : comment y parvenir ?

PRE - PROGRAMME :

8h45 : Accueil café

9h30 : Propos introductifs

9h45 : Présentation des ateliers

10h00 : Session de trois ateliers

11h30 : Synthèse des ateliers et restitution

12h15 : Conclusion de la matinée

Pour vous inscrire (inscription libre) : [cliquer ici](#)